



LIMOUSIN

## J'ai travaillé avec des aveugles

Cela s'est passé dans la Réserve naturelle de la tourbière des Dauges. Un public mal voyant ou aveugle était chargé d'élaborer des supports pour l'éducation à l'environnement pour tous : un CD audio, un livret de découverte de la réserve. Retour d'expérience...

«**S**ymphonie des Dauges» au-delà du joli nom, se cachent des gens, porteurs d'un projet pas comme les autres. Durant plus d'un an, des déficients visuels qui découvraient la Réserve naturelle de la tourbière des Dauges ont conçu, certains un CD audio traduisant les ambiances sonores du site,

d'autres un livret sur la richesse biologique des lieux. Pour les soutenir : des bénévoles de l'association « Voir ensemble » ; pour les accueillir : les animatrices nature de la réserve. L'une d'elle explique : « Au démarrage, nous avons été décontenancées par les prises de parole en réunion et l'apparente dureté du ton. »



Conservatoire d'espaces naturels du Limousin

### Une diversité de handicaps visuels

Certaines personnes ont une vision tubulaire : elles n'ont pas de vision périphérique et ne voient que dans un petit cercle devant elles. Ces gens peuvent lire mais ont du mal à se déplacer et à se repérer dans l'espace, à l'inverse de ceux qui ont un scotome central (tache noire). Les personnes atteintes de glaucome, vont souffrir d'une luminosité forte, il faut donc veiller à l'intensité lumineuse. Pour les personnes aveugles, les attentes ne sont pas les mêmes entre celles qui ont déjà vu et celles qui sont aveugles de naissance. ●

**La parole.** «La communication visuelle étant absente, tous nos codes habituels de prise de parole ne pouvaient fonctionner. Mais nous avons vite compris qu'il était essentiel de se présenter, de ne pas hésiter à parler, de se nommer à chaque fois que nous prenions la parole, pour permettre aux personnes de reconnaître nos voix. Nous devons aussi penser à présenter tous les participants ainsi que les lieux.» Heureusement, pour faciliter la tâche, les rencontres étaient organisées dans les locaux d'une association de déficients visuels. Avoir une salle adaptée, c'est ne devoir gérer ni sa luminosité ni sa qualité acoustique. C'est être sûr de la facilité d'accès et de la desserte aisée en transport en commun.

En revanche, certaines difficultés pratiques se sont imposées, que l'on n'attendait pas. Celle, par exemple, de la nécessaire transcription informatique entre des formats classiques et des formats utilisés par les déficients visuels pour le travail sur le CD audio. Il a fallu revoir la numérotation des pistes pour qu'elle soit conciliable. Hors réunion, les échanges ont pu se faire par courriel. Pour les déficients visuels, le mieux est d'écrire en police droite sans différences d'épaisseurs de trait : type arial, for-

mat 14. Pour les aveugles, il faut à tout prix éviter toutes les fioritures (puces...) et écrire tout à la suite. Une association locale spécialisée pour la conception de livrets en gros caractères et en braille a également été mise à contribution.

**User d'autres sens.** D'autres points ont été résolus en traitant les choses par le toucher. Les espèces animales évoquées ont dû être moulées ou sculptées afin que les personnes puissent s'en faire une représentation précise avant de les décrire. Idem, lors de leur première venue sur la réserve naturelle, c'est grâce à la maquette du site que les personnes déficientes visuelles ont pu appréhender le relief.

«Pour permettre aux aveugles de toucher quelque chose, il est nécessaire de mettre l'objet dans leur main. Si cela n'est pas possible, d'accompagner l'index ou le majeur de la personne (et non la main entière) sur ce qu'elle doit toucher» continue la responsable pédagogique.

Lors de différentes sorties, ce sont l'ouïe, l'odorat, le toucher, le kinesthésique qui ont été mis à contribution. Les personnes aveugles ayant déjà vu étaient en demande de description des couleurs, des ambiances lumineuses. Pour tous, l'attente était forte de décrire dans les moindres détails le paysage et les espèces.

Sur le terrain, il a fallu anticiper les difficultés de déplacement. «Pour les personnes qui ne sont pas guidées par un chien, nous leur avons demandé si elles souhaitaient tenir un bras ou l'épaule, si elles préféraient marcher à côté ou légèrement en arrière d'une personne voyante ou si elles voulaient être guidées verbalement.»

Mais retenons, mot de la fin, la réaction d'une professionnelle de la nature participant à l'expérience et que l'on interroge sur ce qu'elle a retenu : «Ce projet nous a amenés à développer une autre perception de la réserve naturelle.» Inattendu ! ●

**Murielle Lencroz** Réserve naturelle de la tourbière des Dagues  
rndauges@conservatoirelimousin.com